



COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE DU 24/04/2020

**Présents : Mme Martel / M. Morvan / M. Julien / Mme Larriviere / M. Gonzalez
Solidaires / FO / CGT Finances Publiques 33**

Comme toutes les semaines depuis le début de la crise, une réunion audio est organisée par Mme MARTEL en présence d'une partie de l'équipe de direction et des organisations syndicales.

Mme Martel nous rappelle que la campagne d'Impôts sur les Revenus a démarré ce lundi et qu'il est difficile à ce jour de faire un premier bilan.

Elle nous assure que toutes les mesures ont été prises pour respecter la distanciation et les précautions sanitaires.

Aucun accueil physique n'aura lieu jusqu'au 11 mai.

A ce jour, 1 585 000 télédéclarations ont été faites sur l'ensemble du territoire.

Très peu de déclarations papier ont été retournées mais cela s'explique par le fait qu'elles ont été expédiées il y a peu de temps et par les problèmes de distribution de courrier.

En Gironde les flux d'appels téléphoniques sont maîtrisés et les e-contact gérés au quotidien.

Le renfort apporté par la Dircofi, ne pourra être effectif qu'à partir du 27/04/2020 suite à des problèmes d'habilitation.

Des agents actuellement en autorisation d'absence viendront également en renfort pour traiter les mails grâce à la mise à disposition des courrielles. N'ayant pas accès aux applications ils ne répondront qu'aux questions d'ordre général ne nécessitant pas d'accéder au dossier de l'utilisateur.

◆ **Mesures sanitaires**

Les mesures sanitaires s'inscrivent dans la durée.

Le quota d'agents actuellement en présentiel permet de respecter les mesures de distanciation.

La direction travaille sur un guide des diagnostics nécessaires à destination des chefs de services.

Tous les sites sont approvisionnés en gel, lingettes et alcool ménager pour que chacun puisse nettoyer son matériel.

De nouvelles commandes de gel hydroalcoolique, lingettes, et gants ont été passées et sont en attente de réception.

Si nécessaire, la direction a demandé aux chefs de service d'en acheter directement.

Dans la perspective d'une éventuelle réception du public après le 11 mai, 160 hygiaphones ont été commandés, ce qui devrait permettre de faire face au besoin et d'équiper tous les accueils.

Concernant les casques pour l'accueil téléphonique, tous les agents venant en renfort par rotation ont leur propre casque individuel.

D'autres casques vont être mis à disposition des agents qui partagent un téléphone.

25 ordinateurs supplémentaires vont être fournis afin de permettre à davantage d'agents d'être en télétravail. Ils sont actuellement en cours de préparation à la DISI.

La Direction Générale a également commandé des ordinateurs, mais il y a du retard au niveau de leur livraison, et la direction n'a pas connaissance de la dotation exacte pour la Gironde.

✓ Mesures spécifiques pour la Cité administrative de Bordeaux :

La situation de la cité administrative est spécifique puisque nous partageons les locaux avec d'autres administrations.

- La Direction a demandé à la préfecture la tenue d'un conseil de cité et est en attente d'une date.

- Du gel hydroalcoolique est mis à disposition au niveau des badgeuses.

- Un marquage au sol a été effectué dans les ascenseurs afin de respecter les distances de sécurité (pas plus de 3 personnes par ascenseur).

- La gestion cité va préparer un document rappelant les consignes sanitaires et les bonnes pratiques. Ce document sera soumis aux organisations syndicales avant diffusion.

- Un extrait du guide des bonnes pratiques au bureau pendant le Plan de Continuation d'Activité (Ulysse 33 du 23/03/20) est affiché aux pointes ainsi qu'aux ascenseurs afin que chacun puisse s'approprier les gestes barrières à adopter.

- En ce qui concerne la climatisation, nous ne savons pas si son usage sera autorisé dans la mesure où celle-ci contribue à diffuser le virus.

La direction attend une réponse de l'inspecteur sécurité et santé au travail.

Nous pouvons également nous interroger sur l'usage des sèche-mains : de l'essuie-tout sera mis à la disposition des agents.

✓ A Mériadeck :

Des mesures identiques ont été prises : affichage, marquage dans les ascenseurs, mise à disposition de gel hydroalcoolique et neutralisation des tourniquets à l'entrée du personnel.

✓ Sur l'ensemble des principaux sites (Lesparre, Merignac, Cenon, Libourne, etc.) :

Les mêmes mesures seront appliquées mais cela posera moins de problèmes que sur la cité administrative à Bordeaux où près de 1500 personnes de plusieurs administrations sont présentes en temps normal.

◆ Plan de Continuation de l'Activité (PCA) :

Un point a été fait sur le PCA, car à priori, dans certains services, les consignes ne seraient pas respectées et des missions non prioritaires seraient effectuées.

La Direction a rappelé les consignes qui ont été données à l'ensemble des chefs de services :

Les agents en présentiel ne doivent effectuer que les missions inscrites au PCA

La priorité est la santé des agents,

Nous vous invitons donc à nous faire remonter tous problèmes rencontrés par mail, via notre BALF afin que nous puissions intervenir auprès de la direction si nécessaire.

◆ Reprise d'activité :

A ce jour la directrice attend les directives nationales prévues la semaine prochaine et ne peut apporter de réponse précise sur la façon dont la reprise se déroulera.

De toute façon cela ne pourra être que progressif.

Les conditions de reprise des agents seront conditionnées aux mesures qui vont être annoncées par le gouvernement concernant les écoles mais également à la reprise des transports en commun.

Il pourra être envisagé des horaires décalés suivant les situations.

Des solutions seront trouvées. «Adaptation » et « souplesse » seront les mots d'ordre.

Un quantum d'agents en présentiel sera établi afin de pouvoir accueillir un maximum d'agents sur site tout en respectant la distanciation et les mesures sanitaires nécessaires.

Un nettoyage approfondi des locaux sera effectué à la demande, mais nous pouvons nous interroger les moyens qu'auront les agents de nettoyage compte tenu du fait qu'il n'y aura pas d'augmentation du nombre d'heures !!!

◆ Mutations :

En ce qui concerne les mouvements de mutation pour le 1/09/2020 une note de campagne doit sortir prochainement.

◆ Retenues RTT :

Un cadrage national devrait arriver rapidement et sera appliqué avec souplesse.

Suite à ces annonces de retenues RTT, la question s'est posée car certains agents pourraient être tentés de demander à reprendre leurs fonctions « normalement ». Il leur sera opposé une fin de non recevoir, la seule priorité restant la santé des agents et le strict respect du confinement.

➔ Prochaine audio conférence le 30 avril

Nous espérons avoir plus d'informations sur les conditions de reprise du 11/05/2020, ainsi que sur les nombreuses interrogations encore en suspens concernant les prochains mouvements de mutation ou encore sur les règles qui seront appliquées pour les retraits des jours de congés et ARTT ;

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques ou interrogations via la boîte mail de la section (cgt.dr33@dgfip.finances.gouv.fr) et à consulter notre site internet (<http://www.dgfip.cgt.fr/33/>)

Nadège Viry et Karine Joly